

Source : Philippe Poirrier, Le patrimoine : un objet pour l'histoire culturelle du contemporain ? Jalons pour une perspective historiographique dans Soraya BOUDIA, Anne RASMUSSEN et Sébastien SOUBIRAN (dir.), *Patrimoine et communautés savantes*, Rennes, Pur, 2009, p. 47-59.

Le patrimoine : un objet pour l'histoire culturelle du contemporain ? Jalons pour une perspective historiographique

Depuis quelques décennies, l'histoire culturelle s'affiche en tant que telle au sein du paysage historiographique français¹. Chapitre spécialisé au sein des bilans de la discipline historique, publication d'ouvrages manifestes, de numéros thématiques de revues, de synthèses également, créations de postes spécialisés au sein des universités témoignent à la fois d'une réelle institutionnalisation et d'une meilleure visibilité². Cette incontestable montée en puissance s'accompagne de réticences certaines, plus ou moins explicitement formulées. L'histoire culturelle souffrirait d'un manque de cohérence ; d'une pluralité de pratiques qui rendraient caduc son projet intellectuel. Proposée par des historiens modernistes, bientôt relayés par des contemporanéistes, la dénomination d'histoire culturelle se banalise, non sans rencontrer un certain scepticisme notamment de la part de certains médiévistes. Fille de l'histoire des mentalités, elle bénéficie de ses acquis tout en souhaitant dépasser ses limites et ses ambiguïtés.

L'affirmation de l'histoire culturelle a été pour certains historiens une stratégie visant à sortir des paradigmes d'une histoire économique et sociale fortement colorée par des approches sérielles. Le déclin du marxisme et des pensées du déterminisme socio-économique en général a accéléré ce processus. L'histoire culturelle s'affiche comme une histoire renouvelée des institutions, des cadres et des objets de la culture. Elle peut se définir comme une « histoire sociale des représentations » (Pascal Ory). La méthode d'investigation privilégie les phénomènes de médiation, de circulation et de réception des biens et objets culturels. Aussi est-elle autant un domaine de recherche qui témoigne de l'élargissement du territoire de l'historien qu'un regard susceptible de féconder d'autres approches. L'histoire culturelle participe des grandes inflexions qui ont marqué la discipline depuis 1945. Le glissement opéré par l'historiographie française, de l'économique au social, puis du social vers le culturel, de la « cave au grenier » (Michel Vovelle), s'est réalisé dans le même temps où le volontarisme économique n'avait plus valeur de *credo* et où une plus large place était faite, au sein de la société française, aux interrogations sur les usages politiques et culturels du passé.

Le « patrimoine » ne pouvait rester à l'écart des objets de recherche travaillés par cette jeune histoire culturelle. Mais là encore, la façon d'aborder cet objet de recherche témoigne d'une grande diversité des approches convoquées et des ambitions affichées. Cette contribution vise, à partir de quelques exemples, à montrer comment l'histoire culturelle s'est appropriée l'histoire du « patrimoine ». La perspective que nous souhaitons suivre n'est pas normative, mais relève essentiellement du questionnaire historiographique. L'ambition n'est

Philippe Poirrier est professeur à l'Université de Bourgogne (Centre Georges Chevrier).

¹ Pour une démonstration plus complète, nous nous permettons de renvoyer à Philippe Poirrier, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.

² Voir notamment : Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 1997 ; Laurent Martin, Sylvain Venayre (dir.), *L'histoire culturelle du contemporain*, Paris, Nouveau Monde, 2005 ; Pascal Ory, *L'histoire culturelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.

pas non plus exhaustive : nous avons privilégié quelques exemples de pratiques jugées significatives³.

Patrimoine, Lieux de mémoire et régimes d'historicité

Les *Lieux de mémoire* peuvent être considérés comme un moment clé pour l'histoire culturelle en France⁴. Sept tomes, rangés sous trois rubriques, *La République* (1984), *La Nation* (3 volumes, 1986) et *Les France* (3 volumes, 1992), mobilisent plus d'une centaine d'auteurs qui traduisent la diversité de l'École historique française, même si l'École des hautes études en sciences sociales est fortement représentée. Cette somme érudite de plus de 4.700 pages constitue l'une des entreprises éditoriales historiques parmi les plus conséquentes élaborées en France. Les textes, présentations et conclusions, de Pierre Nora orientent le lecteur et donnent son sens et sa cohérence à un projet élaboré de longue date, mais qui évolue au fur et à mesure de la publication des volumes. L'ambition initiale qui consistait à étudier des lieux porteurs d'une mémoire particulièrement significative s'est élargie à la proposition d'une histoire de France par la mémoire. Approché au début des années 1970 pour rédiger un volume consacré à la période contemporaine pour la collection « Les Grandes civilisations » (Arthaud), Pierre Nora décline la proposition, mais engage une réflexion sur la possibilité d'écrire une histoire contemporaine. L'éditeur de la « Bibliothèque des histoires » développe une réflexion, à partir de recherches sur Lavis, sur les relations entre l'historiographie, la conjoncture intellectuelle, le rôle social de l'historien et les modalités de l'écriture de l'histoire. En 1978, Pierre Nora propose aux historiens du contemporain de construire une histoire à partir de la « mémoire collective ». Les vertus heuristiques de la notion sont présentées comme aussi opératoires que la notion de « mentalités » alors essentiellement mobilisée par les médiévistes et les modernistes. Un territoire est esquissé :

« Il s'agirait de partir des lieux, au sens précis du terme, où une société quelle qu'elle soit, nation, famille, ethnie, parti, consigne volontairement ses souvenirs ou les retrouve comme une partie nécessaire de sa personnalité : lieux topographiques, comme les archives, les bibliothèques et les musées ; lieux monumentaux, comme les cimetières ou les architectures ; lieux symboliques, comme les commémorations, les pèlerinages, les anniversaires ou les emblèmes ; lieux fonctionnels, comme les manuels, les autobiographies ou les associations : ces mémoriaux ont leur histoire »⁵.

À l'arrivée de l'entreprise, le lieu de mémoire se présente « comme toute unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique du patrimoine mémoriel d'une quelconque communauté ». Mais par-delà cette réflexion sur les relations entre histoire et mémoire, l'écriture d'une nouvelle forme d'histoire de la France devient l'enjeu principal :

« Mais de la minute où l'on se refuse à cantonner le symbolique à un domaine particulier pour définir la France comme une réalité elle-même symbolique — c'est-à-dire, en fait, à lui refuser toute définition possible qui la réduirait à des réalités assignables —, la voie est ouverte à une tout autre histoire : non plus des déterminants, mais leurs effets ; non plus les actions mémorisées ni

³ Pour une présentation plus large et un état des lieux bibliographique, voir l'article de Dominique Poulot dans ce volume.

⁴ Pierre Nora n'utilise pas la notion d'histoire culturelle, mais la définition qu'il donne de son projet en articule bien des caractéristiques. Dans le texte de présentation du premier volume des *Lieux*, l'historien s'inscrit, en 1984, sous l'égide d'une « histoire des représentations, profondément différente à la fois de l'histoire nationale positiviste du siècle dernier, dont elle retrouve pourtant les centres d'intérêt, et de l'histoire des mentalités, dont elle hérite, mais au-delà ou à côté de laquelle elle s'installe dans une vérité purement symbolique » (p. 20). En 1986, il précise que « c'est cette capacité d'articuler ensemble et d'embrasser du même regard analytique l'histoire des faits de culture et l'histoire des faits sociaux qui donne à l'histoire symbolique son dynamisme et sa fécondité » (p. 579), in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997 [1984-1992].

⁵ Pierre Nora, « Mémoire collective » in Jacques Le Goff, Roger Chartier, Jacques Revel, *La nouvelle histoire*, Paris, Retz, 1978, p. 398-401.

même commémorées, mais la trame de ces actions et le jeu de ces commémorations ; pas les événements pour eux-mêmes, mais leur construction dans le temps, l'effacement et la résurgence de leurs significations ; non le passé tel qu'il s'est passé, mais ses réemplois permanents, ses usages et ses mésusages, sa prégnance sur les présents successifs ; pas la tradition, mais la manière dont elle s'est constituée et transmise. Bref, ni résurrection, ni même représentation ; une remémoration. Mémoire : pas le souvenir, mais l'économie générale et l'administration du passé dans le présent. Une histoire de France, donc, mais au second degré »⁶.

Bien plus, Pierre Nora propose, d'un volume à l'autre, et dans un texte de conclusion, l'histoire même de son aventure éditoriale, qui devient un élément de cette « ère de la commémoration » que l'auteur diagnostique, et qui offre à l'historien un nouveau rôle social⁷.

La question du patrimoine traverse l'entreprise des *Lieux*. Dès le texte qui définit la problématique du projet en 1984, Pierre Nora signale l'importance de « l'Année du patrimoine » (1980) comme indicateur, parmi d'autres, d'une mémoire « dilatée, démultipliée, décentralisée, démocratisée ». L'approche érudite est plus circonscrite, et convoque explicitement le patrimoine dans les volumes consacrés à la Nation (1986). Sept contributions soulignent la place du patrimoine dans la construction d'une mémoire nationale. Les études sont centrées sur la Restauration et la Monarchie de Juillet. En revanche, la mise en perspective de l'histoire du patrimoine est convoquée dans le texte final, « l'ère de la commémoration » (1992), et permet à Pierre Nora, en véritable historien du temps présent, de dresser une évolution qui mène du « national au patrimonial », ce glissement majeur d'une France « passée en moins de vingt ans d'une conscience unitaire à une conscience de soi de type patrimonial ». Le patrimoine, comme l'identité et la mémoire, sort profondément bouleversé : « le patrimoine n'est plus représentatif d'une identité collective d'ensemble, du corps social dans son entier, mais qu'il est désormais constitutif d'une identité sectorielle, d'une catégorie sociale perçue sous la seule dimension culturelle ». En 1994, Pierre Nora, à l'invitation de Maryvonne de Saint-Pulgent, directrice du Patrimoine au sein du ministère de la Culture, préside la nouvelle formule des Entretiens du patrimoine — moins centrée sur les aspects techniques et tournée vers une réflexion qui associe intellectuels et praticiens. Il s'appuie sur les principales conclusions des *Lieux de mémoire* pour orchestrer une rencontre dans un climat morose : « l'heure n'est plus à l'euphorie. Le patrimoine se trouve devant plus de questions que de réponses, plus d'inquiétudes que de certitudes, devant des choix stratégiques et politiques difficiles, des redéfinitions indispensables », avance d'emblée Pierre Nora⁸.

François Hartog, lecteur attentif des *Lieux de mémoire*, investit, dans une perspective assez proche, le patrimoine dans sa réflexion sur les « régimes d'historicité ». La vive patrimonialisation des années 1990 est analysée, grâce à une lecture comparative et des va-et-vient entre le présent et le passé, comme une marque du « présentisme »⁹. Henry Rousso, alors directeur de l'Institut d'histoire du temps présent du CNRS et président des Entretiens du patrimoine en 2001, mobilise également cet outil heuristique afin de mieux insérer la question patrimoniale dans le cadre d'une réflexion plus large sur la manière dont la société française se positionne par rapport à l'héritage culturel et, plus largement, au passé. « L'ambition, souligne Henry Rousso, est d'envisager le patrimoine comme regard particulier sur l'histoire, et de replacer cette notion dans une interrogation plus générale sur les usages du

⁶ Pierre Nora, « Comment écrire l'histoire de France ? » in *Les Lieux de Mémoire. Les France*, Paris, Gallimard, 1997 [1992], p. 2226-2230.

⁷ Patrick Garcia, « Les Lieux de mémoire, une poétique de la mémoire ? », *EspacesTemps*, 74-75, 2000, p. 122-142.

⁸ Pierre Nora, *Science et conscience du patrimoine*, Paris, Fayard, 1997, p. 12.

⁹ François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Éditions du Seuil, 2003. Une étape dans cette réflexion : François Hartog, « Patrimoine et histoire. Les temps du patrimoine » in Jean-Yves Andrieux (dir.), *Patrimoine et société*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, p. 3-17.

passé, les modalités par lesquelles une société donnée (La France), à un moment donné (la seconde moitié du XX^e siècle) se situe dans un temps et un devenir collectifs »¹⁰.

Cette manière de considérer le patrimoine avec une certaine distance au service d'un questionnement plus large n'est pas la seule qui se distingue au sein de l'histoire culturelle française. D'autres chercheurs font du patrimoine un objet à part entière.

Une histoire de la raison patrimoniale

Dominique Poulot est l'un des premiers historiens à arpenter, dès le début des années 1980, cette histoire du patrimoine. Ses premiers travaux se sont inscrits, chronologiquement et intellectuellement, entre les analyses de Maurice Agulhon consacrées à l'iconographie politique et à la culture républicaine¹¹ et l'entreprise de Pierre Nora de réécrire l'histoire nationale « au second degré » – entreprise à laquelle il participe¹². L'objet de recherches, entre histoire et histoire de l'art, participe de la problématique générale des lieux de mémoire, par l'accent mis sur les créations de musées, et d'une histoire de la réception du passé par l'intérêt porté au « vandalisme ». Dominique Poulot entend éviter la démarche internaliste de l'histoire de l'histoire, ou de l'histoire de l'histoire de l'art, tout en participant à une histoire intellectuelle (ou conceptuelle à la manière où l'entendait François Furet dans *Penser la Révolution*, 1978) et culturelle très diversifiée dans ses objets comme dans ses approches. Au sein des recherches spécialement dédiées à la Révolution française, ce travail entend considérer ensemble, dans ses matériaux et dans ses représentations, l'appropriation d'une culture historique et son refus, voire son abolition. La thèse de Dominique Poulot, soutenue en Sorbonne en 1989, *Le passé en révolution. Essai sur les origines intellectuelles du patrimoine et la formation des musées 1774-1830*, mobilise des travaux issus de nombreuses disciplines et d'historiographies étrangères. Le traitement chronologique confirme le désenclavement de la décennie révolutionnaire, réinsérée dans une moyenne durée. La problématique récuse à la fois l'histoire commémorative et les stigmatisations contre-révolutionnaires. Cet examen critique du patrimoine permet de mener à bien une véritable histoire des représentations du temps pendant la décennie révolutionnaire. L'auteur opère plusieurs déplacements par rapport à l'historiographie traditionnelle du patrimoine : des seuls discours aux pratiques culturelles et sociales, du fait patrimonial perçu comme une évidence à la mise en perspective de sa construction, d'une lecture philosophique à la caractérisation des logiques savantes et des conventions sociales qui règlent sa définition¹³. Ces travaux débouchent, la décennie suivante, sur une histoire du patrimoine dans les savoirs et les pratiques historiques et archéologiques, au miroir des représentations de la citoyenneté et de la nation, menée de l'âge classique au XX^e siècle. L'ambition est de construire une anthropologie historique de la patrimonialisation¹⁴. Dominique Poulot plaide aujourd'hui pour une « histoire de la raison patrimoniale » en Europe du XVIII^e siècle à nos jours : « Plutôt que d'embrasser ou de condamner le mouvement de patrimonialisation des cultures à l'œuvre aujourd'hui, on voudrait reconstituer

¹⁰ Henry Rousso (dir.), *Le regard de l'histoire. L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XX^e siècle en France*, Paris, Fayard, 2003, p. 13.

¹¹ Voir l'ouvrage collectif, entre hommage, mise en perspective historiographique et études de cas : Maurice Agulhon, Annette Becker, Évelyne Cohen (dir.), *La République en représentations*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006. Voir aussi : Maurice Agulhon, « Les statues des grands hommes constituent-elles un patrimoine ? » in Daniel Grange, Dominique Poulot (dir.), *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1997, p. 419-426.

¹² Dominique Poulot, « Alexandre Lenoir et les musées des monuments français » in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire. II La Nation*, Paris, Gallimard, 1986, p. 497-532.

¹³ Voir le texte de soutenance dans les *Annales historiques de la Révolution française*, 278, 1989, p. 487-493. Deux ouvrages sont issus de cette thèse : *Surveiller et s'instruire. La Révolution française et l'intelligence de l'héritage historique*, Oxford, Voltaire Foundation, 1996 et *Musée, nation, patrimoine, 1789-1815*, Paris, Gallimard, 1997.

¹⁴ Dominique Poulot, *Une histoire des musées de France*, Paris, La Découverte, 2005 et Id., *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIII^e-XXI^e siècle. Du monument aux valeurs*, Paris, PUF, 2006.

son histoire, saisir ses logiques internes – bref en faire un véritable objet d'étude. En s'intéressant aux diverses configurations peu à peu produites par ce dispositif d'encadrement de lieux, de pratiques et d'artefacts, on entend refuser les approches rigides et ahistoriques en termes de canon pour envisager au contraire, des anciens objets de famille récemment mis au musée aux "biens culturels" traditionnellement célébrés, les modalités de leurs appartenances "publiques" et de leurs appropriations, individuelles ou communautaires. L'institutionnalisation de pareils objets se déploie à travers les sociabilités qui les cultivent, les attachements spécifiques qui s'en nourrissent, les savoirs qui s'y éprouvent. Une telle explicitation historique du régime patrimonial paraît de nature à éclairer ses enjeux civiques, autant qu'à alimenter l'enquête des sciences sociales sur la genèse de nos images communes »¹⁵.

L'histoire des politiques publiques du patrimoine

L'histoire du patrimoine croise aussi l'histoire des politiques culturelles¹⁶. Quelques exemples suffiront à montrer la diversité des approches. Une première perspective s'inscrit dans la tradition ancienne de l'histoire administrative. Cette pratique demeure défendue notamment au sein de grands établissements scientifiques comme l'École nationale des chartes ou l'École pratique des hautes études. Cette manière de faire est proche de l'histoire des services du patrimoine pratiquée en interne au sein des institutions culturelles tout en enregistrant de réels infléchissements par une ouverture croissante aux autres sciences sociales¹⁷. Xavier Laurent témoigne de ce renouvellement des problématiques. L'auteur propose une étude de la politique publique du patrimoine mise en œuvre par l'État lors des premières années de la V^e République, depuis la création du ministère des Affaires culturelles par André Malraux au départ de Jacques Duhamel. Cette recherche vient compléter l'ouvrage consacré par Éric Lengereau aux politiques de l'architecture¹⁸. En effet, alors même que les travaux sur l'histoire des premières années du ministère se sont multipliés depuis une quinzaine d'années, les secteurs patrimoniaux n'avaient suscité que peu de recherches approfondies. Dès lors, c'est essentiellement à l'aune du spectacle vivant, le théâtre en premier lieu, que s'est construit le modèle de compréhension de la politique culturelle française. Xavier Laurent mène des analyses qui relèvent à la fois de l'histoire institutionnelle, de l'histoire culturelle et des sciences politiques. La première partie dessine le cadre institutionnel : renouvellement des cadres d'une direction de l'architecture transférée de l'Éducation nationale au ministère des Affaires culturelles, rôle des ministres, des responsables du cabinet et des directeurs successifs de l'administration centrale, poids des instances consultatives, choix et évolutions des philosophies d'action. La deuxième partie examine le lien qui s'établit entre l'architecture contemporaine et l'architecture du passé. Ce débat entre modernité et patrimoine, essentiel en ces temps de forte croissance urbaine, est appréhendé par une étude des politiques des secteurs sauvegardés, des sites et des abords. Les exemples précis, mobilisés par Xavier Laurent, offrent la possibilité de comprendre les choix opérés sur le terrain par les architectes et les spécialistes des monuments historiques. La

¹⁵ Dominique Poulot, *Histoire de la raison patrimoniale en Europe, XVIII^e siècle-XXI^e siècles*, Paris, Lahic, 2004.

¹⁶ Deux états des lieux : Loïc Vadelorge, « Quinze ans d'histoire des politiques culturelles. État, institutions, collectivités locales » in Laurent Martin, Sylvain Venayre (dir.), *L'histoire culturelle du contemporain*, op. cit., p. 153-170 et Pascale Goetschel, « Les politiques culturelles. Un champ neuf pour l'histoire culturelle? » in Benoît Pellistrand et Jean-François Sirinelli (dir.), *L'histoire culturelle en France et en Espagne*, Madrid, Casa de Velasquez, 2008, p. 3-21.

¹⁷ Une synthèse qui s'appuie sur ces travaux : Jean-Michel Leniaud, *Les archipels du passé. Le patrimoine et son histoire*, Paris, Fayard, 2002. Du même auteur, un recueil d'articles : *Chroniques patrimoniales*, Paris, Norma, 2001.

¹⁸ Éric Lengereau, *L'État et l'architecture, 1958-1981, Une politique publique ?*, Paris, Picard - Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2001.

dernière partie montre comment la question de l'élargissement de la notion de patrimoine est déjà d'actualité, et remet en cause, non sans de fortes résistances, la tradition portée par le service des monuments historiques. De même, l'animation du patrimoine est déjà l'objet de vifs débats. Xavier Laurent évoque le rôle de sensibilisation joué par les associations et les médias (*Les Chefs-d'œuvre en péril* de Pierre de Lagarde)¹⁹.

Loïc Vadelorge propose une autre façon d'aborder les politiques publiques du patrimoine. Le cadre monographique, construit à l'échelle d'une agglomération urbaine, sur une moyenne durée, permet d'échapper aux logiques des histoires spécialisées. L'analyse fine de la société culturelle locale, de ses acteurs (élus, associations, professionnels de la culture) et l'étude des relations entre les services de l'État et les acteurs locaux offrent l'opportunité de construire une histoire culturelle, qui articule politiques et pratiques culturelles, et qui ne soit pas seulement perçue par le prisme de la réalité parisienne. La mise en évidence du jeu politique permet de dépasser la seule histoire administrative. L'étude de l'implication des structures associatives (sociétés de protection, syndicat d'initiative) révèle que le fait patrimonial est une pratique sociale à part entière, dont l'émergence est plus précoce qu'on ne le croit. Cette manière de faire participe de l'histoire urbaine, de l'histoire des pouvoirs publics (État et collectivités) et d'une histoire des mondes de l'art et de la culture²⁰. D'autres recherches individuelles et collectives inscrivent l'histoire des politiques du patrimoine au sein du cadre plus large des politiques publiques de la culture²¹. Elles permettent un désenclavement du questionnaire. Une partie des recherches qui visent à construire une histoire des institutions culturelles – et notamment les institutions patrimoniales – participent de cette ambition²². Les méthodes mobilisées sont souvent issues de la « nouvelle histoire politique » (René Rémond) et de l'histoire du temps présent – la période de prédilection étant le XX^e siècle, période où se concrétisent véritablement des politiques publiques de la culture. L'articulation avec le social reste un impératif, et ceux qui pratiquent cette histoire ne se reconnaissent pas dans certains courants de l'histoire intellectuelle.

D'autres approches articulent plus étroitement l'analyse des politiques culturelles, les modalités de la préservation et de la restauration des biens culturels, et le rôle des scientifiques comme agent de la patrimonialisation²³. Dans ce cadre, Nabila Oulebsir, entre histoire coloniale, histoire nationale et histoire culturelle revendiquées, étudie la naissance d'une conscience patrimoniale française, le processus d'interprétation et d'appropriation de l'héritage culturel de l'Algérie, et les actions de conservation menées sur les monuments et objets d'art. L'auteur montre le rôle essentiel des institutions scientifiques et artistiques de la

¹⁹ Xavier Laurent, *Grandeur et misère du patrimoine d'André Malraux à Jacques Duhamel (1959-1973)*, Paris, École nationale des Chartes - Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2003. Dans la même filiation, voir les travaux d'Agnès Callu sur la Réunion des musées nationaux et ceux d'Arlette Auduc sur le service des monuments historiques au XIX^e siècle.

²⁰ Loïc Vadelorge, *Rouen sous la III^e République. Politiques et pratiques culturelles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

²¹ Philippe Poirrier, Loïc Vadelorge (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, La Documentation française, 2003.

²² Philippe Poirrier, Serge Reneau, Sylvie Rab, Loïc Vadelorge (dir.), *Jalons pour l'histoire des politiques culturelles locales*, Paris, La Documentation française - Comité d'histoire du ministère de la Culture, 1995 ; Vincent Dubois, Philippe Poirrier (dir.), *Politiques locales et enjeux culturels. Les clochers d'une querelle, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture - La Documentation française, 1998 ; Philippe Poirrier, Jean-Pierre Rioux (dir.), *Affaires culturelles et territoires*, Paris, La Documentation française, 2000 ; Philippe Poirrier, Vincent Dubois (dir.), *Les collectivités locales et la culture. Les formes de l'institutionnalisation, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture - La Documentation française, 2002 ; Philippe Poirrier (dir.), *L'Invention du patrimoine en Bourgogne*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2004 ; Id. (dir.), *Politique culturelle et patrimoines. « Vieille Europe » et « Nouveaux mondes »*, Arles, Actes Sud, 2007 (*Culture et Musée*, 9).

²³ Par exemple : Patrice Gourbin, *Les monuments historiques de 1940 à 1959 : administration, architecture, urbanisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

métropole qui accompagnent la conquête militaire²⁴. Ces approches contribuent à rapprocher l'historien des politiques culturelles de l'historien de l'architecture, même si, dans le système académique français, ces derniers relèvent le plus souvent de l'histoire de l'art. Plusieurs historiens de l'architecture – Gérard Monnier, François Loyer ou Jean-Yves Andrieux – plaident d'ailleurs pour une meilleure prise en compte des propositions de l'histoire culturelle. Celle-ci participe à la remise en cause des barrières disciplinaires, souvent anciennes et construites à une époque où l'histoire se penchait peu sur les phénomènes culturels, même si les identités disciplinaires, maintenues par les processus de formation et les structures d'évaluation académiques, demeurent vivaces.

Porosités et identités disciplinaires

Il ne faut sans doute pas trop durcir ces lignes de fractures et ces clôtures disciplinaires qui témoignent surtout des logiques institutionnelles qui gouvernent la régulation du paysage des sciences humaines et sociales. L'itinéraire de quelques chercheurs montre que les passerelles existent, et que des identités disciplinaires peuvent s'estomper, voire s'inverser. L'exemple de Dominique Poulot est assez significatif de cette configuration. Historien de formation, ses premiers travaux ont été menés sous la direction du contemporainiste Maurice Agulhon, et sa thèse d'histoire moderne a été soutenue en 1989 sous la direction de Daniel Roche. Assistant puis professeur d'histoire moderne à l'Université de Grenoble, puis en poste à l'Université de Tours, il rejoint ensuite la capitale sur une chaire consacrée à l'étude du patrimoine au sein du département d'histoire de l'art de l'Université de Paris I-Panthéon Sorbonne. Cette élection témoigne aussi de la concurrence entre deux universités issues de l'ancienne Sorbonne. L'Université de Paris I-Panthéon répond d'une certaine manière à l'offre de formation proposée par l'historienne de l'art Françoise Hamon à l'Université de Paris IV-Sorbonne. D'ailleurs les travaux de Dominique Poulot, peu commentés par les historiens, enregistrent une plus large reconnaissance auprès des spécialistes du patrimoine, historiens de l'art et sociologues notamment. Ces derniers n'hésitent pas à signaler les travaux de Dominique Poulot dans les bilans consacrés à la sociologie de l'art et de la culture²⁵. De même, Marie-Claude Genêt-Delacroix, auteur d'une thèse d'État en histoire consacrée au système des Beaux-Arts sous la Troisième République, sera recrutée au sein du département d'histoire de l'art de l'Université de Reims²⁶.

En réalité, une certaine communauté de recherche s'établit à partir des objets – ici le « patrimoine » – et transcende très largement les clôtures disciplinaires qui par-delà les usages académiques peuvent apparaître comme relativement superficielles. Chaque chercheur mobilise des travaux issus des différentes sciences humaines et sociales en fonction de son projet et des problématiques qu'il souhaite suivre ou approfondir. Par exemple, les démarches des socio-ethnologues, qui se reconnaissent sous le label de la « socio-histoire », sont très proches de celles des historiens²⁷. La confrontation avec les autres sciences sociales est une nécessité, souvent un véritable enrichissement heuristique, pour l'historien du temps présent,

²⁴ Nabila Oulebsir, *Les usages du patrimoine. Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)*, Paris, Éditions de la MSH, 2004.

²⁵ Bruno Péquignot, « La sociologie de l'art et de la culture » in Jean-Michel Berthelot (dir.), *La sociologie française contemporaine*, Paris, Presses universitaires de Paris, 2000, p. 250-263 ; Nathalie Heinich, *Sociologie de l'art*, Paris, La Découverte, 2001. Le manuel de Dominique Poulot, *Musée et muséologie* (2006), est significativement publié dans la série « Culture-communication », et non « Histoire », de la collection « Repères » des éditions La Découverte.

²⁶ Marie-Claude Genêt-Delacroix, *Art et État sous la IIIe République, 1870-1940*, Doctorat d'État, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, 1989, 6 vol.

²⁷ Octave Debary, *La fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes*, Paris, CTHS, 2002 ; Gilles Laferté, *La Bourgogne et ses vins : image d'origine contrôlée*, Paris, Belin, 2006.

qu'il travaille ou non sur les questions culturelles²⁸. Le « patrimoine », objet social total, n'appartient à aucune discipline, et la défense du pré carré ne repose sur aucune base épistémologique sérieuse. C'est une situation de co-partage de ce champ de recherche entre plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales qui caractérise aujourd'hui le paysage historiographique.

L'historien, le patrimoine et la cité

La posture du chercheur par rapport à son objet constitue un enjeu qui traverse l'ensemble des sciences sociales, mais singularise peut-être l'historien du culturel. Cette configuration est renforcée ici par une caractéristique forte qui marque les modalités de production des recherches sur le patrimoine : « l'État culturel » – par l'intermédiaire des directions patrimoniales du ministère de la Culture – est, depuis longtemps, le principal commanditaire de ces travaux. Bien plus, de nombreux chercheurs, historiens de l'art et ethnologues notamment, travaillent au sein des services du ministère de la Culture. Aussi, le ministère de la Culture est directement à l'origine d'une partie de la production en histoire de l'art et en ethnologie. Cette caractéristique a pesé sur les formes même de l'histoire de l'art pratiquée au sein des services de l'Inventaire général ou au sein des musées²⁹ ; de même que l'ethnologie patrimoniale (la notion de « patrimoine ethnologique » est une singularité française) est directement issue de la « Mission du patrimoine ethnologique » créée au sein du Ministère au début des années 1980. À plus de dix années d'écart, les principaux initiateurs de cette situation, André Chastel d'une part, Isac Chiva d'autre part, avaient parfaitement compris combien le ministère de la Culture pouvait contribuer à mieux assurer la légitimité de disciplines tenues plus ou moins en marge des disciplines académiques au sein des universités françaises. L'histoire de l'art restait sous la dépendance de l'histoire et l'ethnologie de la France, fragilisée par son usage politique sous le régime de Vichy, était éclipsée par le prestige de l'anthropologie exotique. Cette institutionnalisation réussit largement, et la circulation des chercheurs de ces deux disciplines entre le ministère de la Culture et les universités en porte une part témoignage. Le rôle du ministère de la Culture sur l'institutionnalisation de ces disciplines — et ses conséquences sur les modalités et les formes de la recherche — reste à écrire, même si de premiers jalons ont été posés³⁰. Les historiens, moins présents au sein du ministère de la Culture, sont moins redevables de cette configuration³¹. Certains travailleront certes dans le cadre des enquêtes impulsées, à partir de 1993, par le Comité d'histoire du ministère de la Culture. L'auteur de cette contribution, qui travaille depuis 1995 avec le Comité d'histoire du ministère de la Culture, a pu mesurer les

²⁸ Voir notamment : François Bédarida, *Histoire, critique et responsabilité*, Bruxelles, Complexe, 2003 ; Serge Wolikow, Philippe Poirrier (dir.), *Où en est l'histoire du temps présent ? Notions, problèmes et territoires*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 1998 ; « L'histoire du temps présent : hier et aujourd'hui », *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*, 75, 2000, et « L'histoire du temps présent », *Revue pour l'histoire du CNRS*, 9, 2003.

²⁹ Sur les caractéristiques de cette histoire de l'art pratiquée au sein des musées, voir Roland Recht, *A quoi sert l'histoire de l'art ?*, Paris, Textuel, 2006.

³⁰ Voir pour l'Inventaire, les recherches de Xavier Laurent, Alexandra Kowalski-Hodges et Isabelle Balsamo ; pour l'ethnologie, les travaux de Daniel Fabre, Florence Weber et Michel Rautenberg. Un exemple d'analyse qui articule l'histoire d'institutions muséales et le rôle des scientifiques, ici Georges-Henri Rivière : Annie Bleton-Ruget, « Quand l'ethnologie de la France passait par la Bourgogne. Musée du terroir de Romanay et Musée du vin de Bourgogne à Beaune », *Cahiers d'histoire de la vigne et du vin*, 6, 2006, p. 65-89.

³¹ Le rôle des historiens de l'industrie et des techniques, à la fois chercheurs et militants, dans la reconnaissance du « patrimoine industriel » mérite d'être signalé. Sauf exception, ces derniers ne revendiquent pas leur appartenance à l'histoire culturelle. Deux mises au point : Jean-Yves Andrieux, « Les politiques du patrimoine industriel en France (1972-2000) » in Philippe Poirrier, Loïc Vadelorge (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, op. cit., p. 451-468 et Jean-Claude Dumas (dir.), *La mémoire de l'industrie. De l'usine au patrimoine*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006.

effets positifs de ce type de structure : l'accès facilité aux sources, la confrontation avec les témoins et la constitution d'« archives orales », des moyens financiers supérieurs aux budgets de recherche des laboratoires des universités, des capacités d'édition et de diffusion des recherches effectuées. Ajoutons que le Comité d'histoire a choisi de s'appuyer sur de jeunes chercheurs ; configuration que le fonctionnement hiérarchique du monde académique n'encourage pas toujours au sein des universités françaises. La tension entre le commanditaire et le chercheur demeure perceptible, et demande des ajustements qui, me semble-t-il, ne remettent pas en cause la déontologie de l'historien. Le risque d'instrumentalisation est néanmoins réel. À ce titre, le chercheur a tout intérêt à ne pas totalement dépendre du commanditaire. Le statut universitaire confère dès lors une autonomie indispensable dans cette relation³². Le principal risque est ailleurs : le chercheur peut rester prisonnier des cadres normatifs propres à l'administration, ce qui nuit à la construction de la problématique de la recherche. Pierre Nora qui anime en 1994 les « Entretiens du Patrimoine », organisés par la direction du Patrimoine, peut ainsi regretter la non prise en compte des musées, institutions culturelles qui relèvent d'une autre direction du ministère de la Culture³³.

En réalité, rares sont les chercheurs qui n'ont pas, à un moment donné, accepté cette posture d'« homme double », suggéré dans ce volume par Dominique Poulot, au sens où l'entend Christophe Charle³⁴. La situation est d'autant plus exacerbée que certains historiens du patrimoine n'hésitent pas à participer – en tant qu'expert ou intellectuel : la ligne de démarcation n'est pas toujours très claire – au débat patrimonial contemporain. Ainsi, de Marc Fumaroli à Jean-Michel Leniaud, de Françoise Choay à Françoise Bercé, le jugement de valeur est souvent assumé, notamment lorsqu'il s'agit d'évoquer les périodes les plus récentes³⁵. Cette pratique n'est pas nouvelle – pensons aux textes d'André Chastel publiés dans les colonnes du *Monde*³⁶ –, mais mériterait un affichage plus net de la part des auteurs. Sinon, la « neutralité axiologique », chère à la sociologie compréhensive, demeure un principe opératoire pour l'ensemble des sciences sociales qui font du patrimoine un objet d'investigation³⁷.

Le chercheur, qu'il soit historien de l'art, historien ou ethnologue, participe souvent au processus de « patrimonialisation ». Une démarche réflexive (comme la pratique les ethnologues) et l'écriture de l'histoire des chercheurs comme agents de la « patrimonialisation » seraient des plus utiles. Un danger plus grand risque d'affecter les chercheurs en sciences sociales : le retrait de l'État du financement de la recherche fondamentale, au profit de la seule recherche appliquée, et le transfert de certaines compétences aux collectivités locales. Ces dernières, en premier lieu les régions, ont renforcé considérablement leur capacité de financement. Les recherches collectives impulsées par les différentes équipes universitaires et les publications dépendent de plus en plus des financements locaux, alors même que le financement par l'État (ministère de la Recherche et

³² Pour une perspective plus critique : Vincent Dubois, « Socio-histoire et usages sociaux de l'histoire dans l'analyse de l'action publique. Réflexions à partir de la politique culturelle en France » in Yves Deloye, Bernard Voutat (dir.), *Faire de la science politique*, Paris, Belin, 2002, p. 155-165.

³³ Pierre Nora (dir.), *Sciences et conscience du patrimoine*, Paris, Fayard, 1997.

³⁴ Christophe Charle, « Le temps des hommes doubles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 39, 1, 1992, p. 73-85.

³⁵ Nous avons esquissé une analyse de ces débats : Philippe Poirrier, « Politique affichée/Politique discutée. Patrimoine versus tout culturel (1981-1993) » in Philippe Poirrier, Loïc Vadelorge (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine, op. cit.*, p. 573-592. Pour un cadre plus large : Geneviève Gentil, Philippe Poirrier (dir.), *La politique culturelle en débat. Anthologie, 1955-2005*, Paris, La Documentation française, 2006.

³⁶ Voir les recueils : *Architecture et Patrimoine*, Paris, Imprimerie Nationale, 1994 et *Le Présent des œuvres*, Paris, Éditions de Fallois, 1994.

³⁷ Nous adhérons aux propositions avancées par Jean Davallon, « Nouveaux regards sur le patrimoine », *Culture et Musées*, 1, 2003, p. 13-18.

CNRS) enregistre un indéniable fléchissement. L'autonomie du chercheur qui travaille sur le patrimoine pourrait être remise en cause ou sérieusement hypothéquée³⁸.

Cette situation pose à nouveaux frais la question du rôle social de l'historien. Les propositions récentes de Gérard Noiriel – mettre en évidence l'historicité du monde pour mieux comprendre comment le passé pèse sur le présent³⁹ – ou de Pierre Rosanvallon – l'histoire conçue comme un mode d'interrogation du réel⁴⁰ – méritent d'être méditées et discutées par les historiens du « patrimoine » ; du moins pour ceux qui ont une conception de leur recherche qui dépasse les seuls enjeux académiques et corporatistes. Jean-Pierre Rioux affiche ouvertement le rôle social de l'historien du patrimoine : « Aider à sortir de ces déplorations, récuser les passésismes et les post-modernismes qu'elles entretiennent, faire de l'appréciation du « tout patrimoine » un élément du débat civique, telles sont les tâches que les sciences sociales, et d'abord l'histoire, se sont assignées quand elles étudient aujourd'hui le passé, le présent et l'avenir d'une notion désormais aussi éclatée que celle de « patrimoine »⁴¹.

Le « patrimoine » est progressivement devenu un objet de recherche pour l'histoire culturelle en France. Dans ce cadre, le patrimoine est diversement appréhendé dans des perspectives qui le plus souvent acceptent, voire recherchent, la pluridisciplinarité. L'analyse du « patrimoine » ne s'est pas pour autant cristallisée sous la forme d'une véritable discipline, ou sous-discipline, de l'histoire, à l'image des *Heritage studies* et *Museum studies* des départements de *Cultural studies* des universités des « nouveaux mondes »⁴². L'histoire des communautés savantes qui participent à la « patrimonialisation » est un front pionnier de cette histoire du patrimoine en construction. Elle participe aussi à une histoire renouvelée des disciplines et à une histoire des sciences humaines, qui possèdent des vertus à la fois historiographiques et réflexives.

Philippe Poirrier
Université de Bourgogne
Centre Georges Chevrier

³⁸ Loïc Vadelorge, « Les affres de l'histoire locale 1970-2000 » in Maryline Crivello, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt (dir.), *Concurrence des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2006, p. 37-47.

³⁹ Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006.

⁴⁰ Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Éditions du Seuil, 2006.

⁴¹ Jean-Pierre Rioux, « Patrimoine » in Sylvie Mesure, Patrick Savidan (dir.), *Le Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Presses universitaires de France, 2006, p. 856. Voir aussi son essai : *La France perd la mémoire. Comment un pays démissionne de son histoire*, Paris, Perrin, 2006.

⁴² Des éléments de comparaison : Peter Burke, *What is Cultural History ?*, Cambridge, Polity Press, 2004 et Philippe Poirrier (dir.), *L'histoire culturelle : un tournant mondial dans l'historiographie ?*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2008.